

CONSEIL DE QUARTIER

VITRY SUD - ARDOINES

La réunion s'est tenue en présence de M. Rémi Chicot, adjoint au maire et M. Saïd Omouri, adjoint au maire, référents du conseil de quartier.

Année 2016, n°2

Mme Evelyne Rabardel conseillère départementale,

3 mai 2016

Mme Maria Desabres conseillère municipale,

M. Nicolas Desmard, chef de service travaux direction voirie et environnement.

Virginie Faucher technicienne service travaux direction voirie et environnement

M. Denis Fraysse, chargé d'opérations à la direction adjointe conception et gestion des infrastructures de voirie.

Mr Olivier Dazin responsable OPH

Florence Monteux - Vie de quartier

La réunion s'est tenue en présence de 23 habitants.

Sommaire :

- Prolongement de la voie Voltaire
- ZAC Rouget de Lisle
- Questions diverses

Prolongement de la voie Voltaire

OBJECTIFS DES TRAVAUX DE 2016

Objectif 1 : Améliorer la desserte du quartier Balzac en le raccordant à l'avenue Rouget de L'Isle (RD5)

Objectif 2 : Créer une voie de desserte permettant le futur passage d'un bus

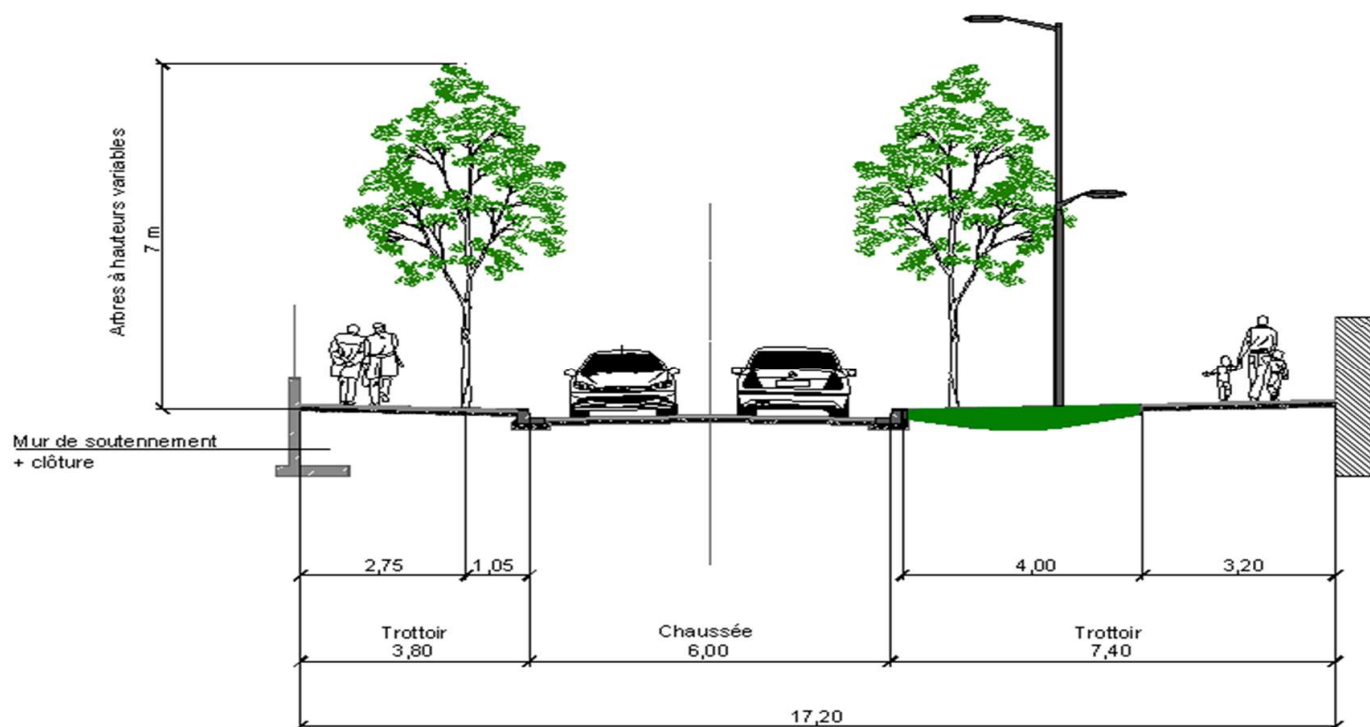
Objectif 3 : Sécuriser et rendre confortables les déplacements piétons compte tenu des équipements sportifs et scolaires et de la proximité du futur tramway T9

Objectif 4 : Prendre en compte l'aménagement déjà réalisé sur la première section en impasse et les projets en cours rue Coquelin

CARACTERISTIQUES DE LA NOUVELLE VOIE VOLTAIRE

- * Voie à double sens de circulation
- * Limitation à 30 km/h
- * Création de trottoirs d'une largeur minimum de 2m afin de privilégier les déplacements piétons (proximité des équipements sportifs, scolaires et de transport)
- * Larges espaces plantés d'arbres et d'arbustes
- * Desserte par le réseau de collecte pneumatique des déchets

Vue en coupe de la voie Voltaire projetée, section Coquelin—RD5 – La partie la plus large de la voie



Après les travaux réalisés en 2011 entre la rue Constant Coquelin et l'arrière du stade Honoré de Balzac, les travaux entrepris cette année finaliseront la rue Voltaire jusqu'à son débouché sur l'avenue Rouget de Lisle. La largeur de la chaussée est de 6 m sur toute sa longueur. C'est l'espace règlementaire pour une double circulation des véhicules et le passage d'un bus. L'aménagement piétons bénéficie par endroit d'un espace conséquent comme sur le schéma ci-avant, en sortie sur la RD5. La réalisation de la voie a été conçue en fonction des espaces libérés et de la configuration du quartier. Ainsi le prolongement du gymnase Honoré de Balzac à la rue Balzac se rétrécit et s'approche de la configuration d'une chicane. Ce choix a été

maintenu pour respecter l'existant et provoquer un ralentissement des véhicules à l'abord de l'école Anatole France et du centre sportif. A cet endroit sensible, un plateau a été installé. Tout est mis en œuvre pour que les travaux impactent le moins longtemps possible la circulation dans le quartier. Le calendrier d'intervention a tenu compte des congés scolaires pour effectuer le plus gros des travaux du tronçon débouchant sur la rue Balzac en juillet et août.

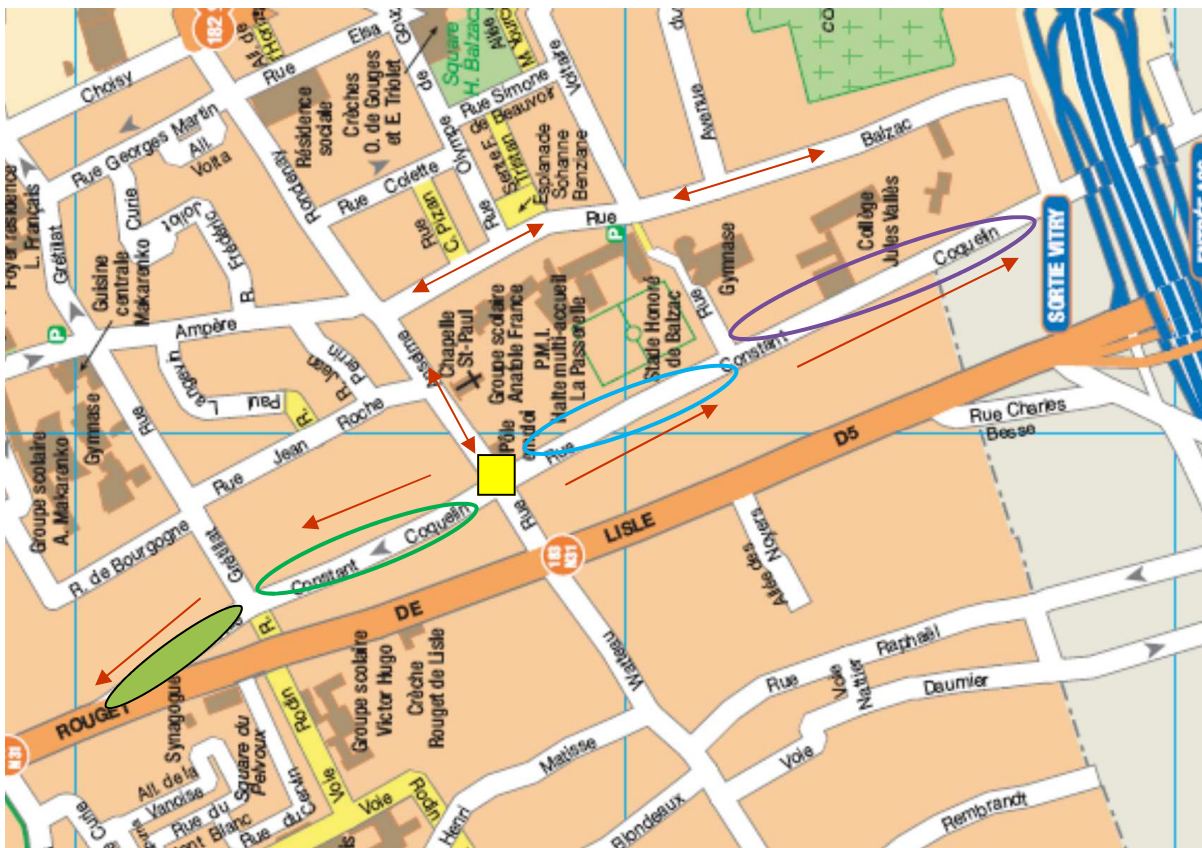
La voie Voltaire, avec la rue Anselme Rondenay, seront les deux axes principaux de liaison est-ouest jusqu'à la Seine et vers la future zone de communication des Ardoines. A terme la rue Voltaire sera prolongée à l'ouest jusqu'à la rue Léon Geoffroy.

DUREE ET COUT PREVISIONNELS DES TRAVAUX

Démarrage des travaux mi-juin 2016 pour une durée de 7 mois (travaux au droit de l'école en juillet août).
 Ouverture à la circulation au premier trimestre 2017
 Coût Prévisionnel : 1 080 000 € TTC (Chaussée, Trottoirs, Réseaux, Eclairage, Plantations et Espaces Verts)
 Participation financière de l'Etat (programme ANRU Balzac), Région et Département : au total 80 % de la dépense

ZAC ROUGET DE LISLE

Travaux rue Constant Coquelin




- Trottoirs finis (enrobé + mobilier urbain) en juillet après les travaux de façade du bâtiment de la collecte pneumatique.
- Enrobé sur trottoir : le 27/04, pose du mobilier urbain : fin mai 2016
- Réalisation de la structure du carrefour et mise en place des bordures: entre 6 et 10 juin.
- enrobé sur trottoirs : fait début avril, pose du mobilier urbain : fin mai
- enrobé sur trottoir pair : fin mai
 enrobé sur trottoir impair : juin, pose du mobilier urbain : fin juin.

↔ Double sens → sens unique


Sens de la circulation définitive dès fin juin. Finition des enrobés de la chaussée (tronçon total) en novembre 2016, en coordination avec les travaux de la rue Voltaire. Le sens de la circulation montante dans la partie sud de la rue permettra de contrer les déviations d'un grand nombre de véhicules voulant échapper aux travaux du Tram sur la RD5.

Questions diverses


Suite à la présentation de ces deux zones de travaux importantes dans le quartier, plusieurs points ont été abordés. Les élus et les services municipaux ont apporté des réponses.

 Un collectif d'habitants de la rue Anselme Rondenay souhaite connaître le devenir du projet initial d'agrandissement de la voie qui devait impacter leurs propriétés. 6 pavillons sont concernés.

R: Dans le projet initial il était nécessaire d'obtenir une voie de 17,20m de large afin de permettre la circulation dans les 2 sens avec le passage de bus, et des trottoirs règlementaires de 1,50m de large. Cette configuration devait en effet impacter plusieurs propriétés. Aujourd'hui il est prématuré de contredire le projet comme de le valider définitivement. Il convient d'analyser le flux des circulations suite aux travaux entrepris sur la RD5, étudier l'impact de la création de la Zac des Ardoines. La création de la voie Voltaire et la rue Rondenay deviennent 2 axes est-ouest primordiaux. La circulation pourrait être envisagée à sens unique, une voie pour pénétrer dans le quartier et une voie pour en sortir. Ce sont toutes ces possibilités qui doivent être étudiées et qui permettront de trancher. Cette échéance est prévue pour 2022.

 Une habitante souligne l'importance de désenclaver le quartier. Elle demande si la traversée du quartier par de petites navettes qui feraient le lien entre les petites voies du quartier et la RD5, pourrait être envisagée.


R: « Les Traverses » sont des petits bus, très conviviaux, qui offrent une vingtaine de places et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ils sont non polluants et silencieux. La RATP les met en place dans des quartiers éloignés de tout transport, après une étude précise sur le potentiel de voyageurs concernés. Notre quartier est en pleine mutation de ce point de vue aussi. Il faut attendre la mise en œuvre et l'aboutissement du grand schéma de transport avec le TRAM, le TZen, le métro et la Gare des Ardoines pour envisager la mise en service de transports complémentaires.

 Suite aux travaux dans la rue Constant Coquelin, une commerçante souligne le problème de stationnement pour sa clientèle.

R: Dans un espace contraint il a fallu rénover la chaussée en respectant la largeur règlementaire, et assurer aux trottoirs les 1m,50 obligatoires. Il n'y avait pas l'espace suffisant pour assurer un stationnement des deux côtés.

Si cet objectif avait prévalu, les riverains auraient été fortement impactés. Cela n'a pas été le choix de l'équipe municipale. La totale réfection de la voie a permis de supprimer le stationnement informel, irrégulier, en plaçant des plots aux abords des trottoirs. Les bateaux réalisés à l'entrée de chaque pavillon sont suffisamment grands pour permettre à chaque riverain d'accéder à leur terrain plus facilement. Cette initiative devrait inciter les habitants à rentrer leur véhicule dans leur propriété et ainsi libérer une place de stationnement dans la rue. A proximité de ce commerce, il y a Pôle Emploi qui génère un flux important d'automobilistes, or il va être transféré, ce qui à terme désengorgera le quartier.


Pour ce qui est de la circulation dans la rue Constant Coquelin, il a été décidé dans le but de contrer les automobilistes souhaitant éviter la RD5 pendant les travaux du Tram, de la rendre montante dans sa deuxième partie.

 Plusieurs habitants s'inquiètent de la vitesse des véhicules dans la plupart des rues du quartier et notamment dans les zones limitées à 30 Km/h.

R: Les services de la Voirie ont effectué en fin d'année 2015 des analyses de vitesse dans le quartier Vitry sud Ardoines. Ils ont constaté :

Rue Rondenay, sur son intégralité la vitesse moyenne oscille entre 37 et 47 Km/h selon le tronçon pour une limitation à 50. Par contre dans la rue Olympe de Gouges dans la partie entre la rue Colette et la rue Balzac limitée à 30, la moyenne enregistrée oscille de 27 à 49 Km/h.

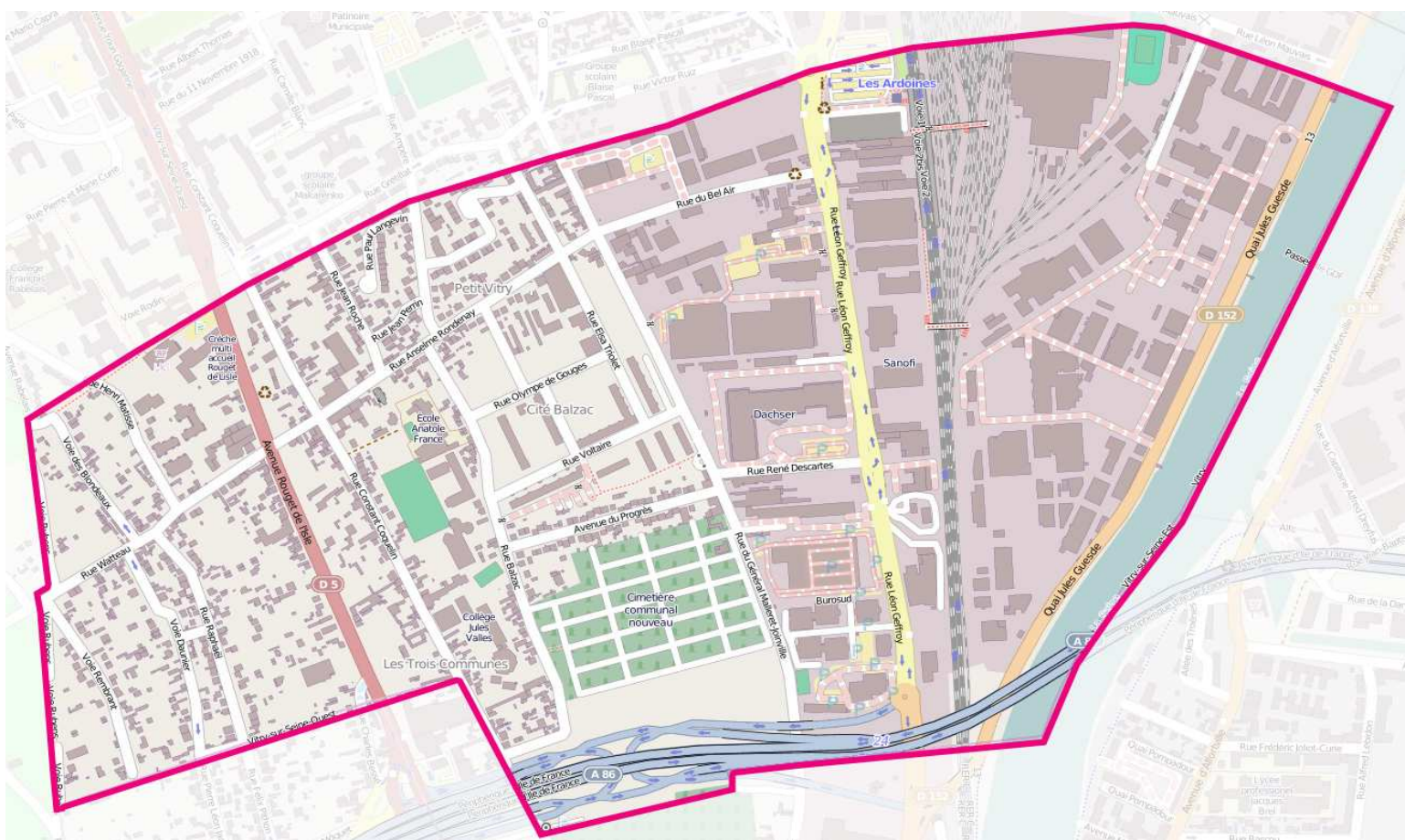
Les services concernés travaillent à élaborer des propositions efficaces. La mise en place de radars pédagogiques s'est avérée inefficace voir contre productive. La multiplication des coussins berlinois, des ralentisseurs de façon générale n'est pas à favoriser dans les voies où circulent les bus.

 Une habitante souhaite connaître le nombre de véhicules électriques parmi la flotte municipale et les orientations prévues dans ce sens.

R: Actuellement la Ville possède une flotte de 185 véhicules dont 22 électriques et 14 au gaz (GNV). L'évolution du parc électrique se fera progressivement au fur et à mesure du remplacement des véhicules thermiques en fin de vie. L'impact pour l'instant n'est pas encore identifiable même si nous mesurons un coût d'entretien des véhicules inférieur de 25% par rapport aux véhicules thermiques.

Travaux prévus dans le quartier

- ◆ Chauffage urbain—rue de Choisy barrée entre rue de Bel Air et Victor Ruiz— août et septembre 2016
- ◆ Collecte pneumatique—rue Camille Groult, et Rouget de Lisle— de juin à septembre 2016
- ◆ Voie Constantin Coquelin, travaux jusqu'en décembre 2016
- ◆ Rue Voltaire—de mai jusqu'au premier trimestre 2017
- ◆ Réfection du rond point Anselme Rondenay et Constantin Coquelin—du 6 juin au 17 juin rue A.Rondenay barrée de la RD5 à la rue Ampère.



Plus d'information sur le web de la Ville: www.vitry94.fr

(rubrique: quartier)

- * Le formulaire d'inscription à votre conseil de quartier
- * Le calendrier des activités des conseils
- * Les comptes-rendus de réunions
- * La charte des conseils de quartier
- * D'autres informations relatives aux conseils

Pour toute information sur votre conseil de quartier contactez le service Vie de quartier au 01.46.82.83;37